

# ... à M<sup>e</sup> Jehanne Collard

(avocate, spécialiste du droit des assurances)

## « Les assurances ? Un jeu biaisé... »

Début octobre est sorti un livre explosif : *Assurés si vous saviez !* (1), une enquête de fond cosignée par le journaliste Jean-François Lacan et l'avocate Jehanne Collard, du barreau de Paris. Un travail minutieux et nourri de dizaines d'exemples, du plus petit contentieux de province aux grands scandales politico-judiciaires les plus retentissants. Au bout des deux cent huit pages de ce qui se lit souvent comme un « polar », un constat : censées nous protéger, les grandes compagnies d'assurances ne reculent devant rien pour indemniser leurs clients au rabais, voire même pas du tout. Depuis des années, M<sup>e</sup> Jehanne Collard se consacre à la défense de victimes, plus particulièrement d'accidents de la route. Elle est également présidente de la fondation Anne-Cellier, du nom d'une jeune fille tuée en 1987 par un chauffard.

**Le Berry républicain :** « On sort comme accablé de la lecture de votre enquête... »

**M<sup>e</sup> Jehanne Collard :** « Et il y a de quoi ! L'assurance est un secteur d'activités, un produit qui nous concerne tous. Nous devons sans cesse souscrire des polices pour la moindre des choses. En théorie, nous sommes donc de mieux en mieux protégés. Mais dans bien des cas, on réalise vite que le jeu est biaisé. Que la relation entre assureur et assuré est très ténue, très fragile, et que le semblant de confiance qui l'a fait naître vole vite en éclats au premier pépin. En fait, le constat est d'une simplicité effarante, en ce qui concerne les grandes compagnies d'assurance du moins : lorsqu'il faut aller à son secours, le client devient brusquement un ennemi. Il faut le combattre pied à pied, de manière à l'indemniser au strict minimum... »

**Le Berry républicain :** « Mais pourquoi ? »

**M<sup>e</sup> Jehanne Collard :** « Tout simplement parce que les grands groupes d'assurances, on les connaît tous au moins de nom, sont avant tout des organismes financiers. Tout y est organisé en fonction des profits à réaliser. En outre, ces compagnies gigantesques pèsent d'un tel poids financier qu'elles parviennent à traiter d'égal à égal avec l'Etat. C'est bien pratique pour jeter le voile sur les aspects les moins reluisants de scandales en cours, comme nous l'expliquons pour le dossier de l'amiante, la Corse ou l'affaire du sang contaminé. En regard, on comprend mieux pourquoi l'assuré lambda, c'est à dire vous ou moi, est quantité négligeable pour un assureur poids-lourd... »

**Le Berry républicain :** « Vous citez, jusqu'à faire peur, de nombreux exemples d'assurés floués par leurs assureurs. Comment faire pour ne jamais en arriver là ? »

**M<sup>e</sup> Jehanne Collard :**



« Avant tout, comparer et faire jouer la concurrence. C'est long et fastidieux, certes, mais sur un contrat, tout, absolument tout vaut la peine d'être lu, relu et compris. Ne faites jamais une totale confiance à votre assureur. Posez des questions, demandez des précisions... et n'oubliez jamais qu'il est avant tout un commerçant. De même, n'oubliez pas les petites compagnies régionales, par exemple. On les connaît moins que les mam-mouths du secteur, mais leur taille humaine implique d'autres relations et d'autres pratiques. Enfin, il existe aujourd'hui de nombreuses associations de défense de victimes. C'est sans doute une ère nouvelle qui s'ouvre dans ce domaine, en ce sens que les victimes ont définitivement fini d'être silencieuses. Se regrouper en associations, c'est s'exprimer, bénéficier de l'audience des médias, exister... et multiplier ses chances face au cynisme et à la mauvaise foi de trop d'assureurs ! »

**Entretien :**  
Emmanuel Letreulle.

(1) : *Assurés, si vous saviez!*, de Jehanne Collard et Jean-François Lacan, Albin Michel, 208 pages, 89 francs.